



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 30
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 5
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 22.065/D

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET PRINCIPAL

SEANCE DU 13/10/2022

LE JEUDI TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX A 19H03, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL,
Monsieur Lionel SENTENAC, Monsieur François FAREZ, Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON, Monsieur Dominique ESTEVE, Monsieur Nourdine SEDRATI,
Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Monsieur Karim SELLAMI, Madame Caroline COLL, Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL,
Monsieur Arnaud DEGEN, Madame Agnès BONAFOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Monsieur Timotée DAVIOT a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Nathalie MAGNIN a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Nathalie ALCARAZ a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Madame Clarisse ANDRÉ a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 13/10/2022

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

Vu l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-11

Vu le Budget Primitif 2022 adopté par le Conseil Municipal du 31 mars 2022

Vu le Compte administratif 2021 adopté par le Conseil Municipal du 28 juin 2022, conforme au Compte de gestion présenté par le comptable public

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

28 Voix Pour, 4 Voix Contre, 3 Abstentions

SEANCE DU 13/10/2022

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET PRINCIPAL

ARTICLE 1 : APPROUVE le Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 aux montants suivants :

- Investissement : 791 159,01€
- Fonctionnement : 804 967,48€

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 14/10/2022

**Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine**



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 17/10/2022

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 22.065/D

Objet de l'acte : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20221013-BRU_DE_22377_1-DE

Date de l'acte : 13/10/2022

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_22377_1

Date de réception en Préfecture : 17 octobre 2022